

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 241
publié le 31 janvier 2025**

Décisions émanant de l'administration générale (AG)	3
• Décision n°2025-13 AG du 30 janvier 2025 proclamant les résultats du premier tour de l'élection du représentant des élèves au conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers	4
• Décision n°2025-14 AG du 30 janvier 2025 proclamant les résultats du premier tour des élections des représentants des 16 conseils des équipes pédagogiques nationales du Conservatoire national des arts et métiers	7
Décisions publiées à titre informatif.....	50
• Décision n° 2025-01 DIRAR du 28 janvier 2025 portant nomination de la directrice régionale par intérim en Hauts-de-France	51

Décisions émanant de l'administration générale (AG)

DÉCISION N° 2025-13 AG

**Proclamant les résultats du premier tour de l'élection du représentant
des élèves au conseil d'administration
du Conservatoire national des arts et métiers**

**L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et
métiers,**

Vu le Code de l'éducation et, notamment, ses articles D. 719-1 à D. 719-40,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu le règlement intérieur du Cnam,

Vu la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet fixe les niveaux de risque inhérents au vote électronique et les exigences techniques requises pour chaque niveau,

Vu le guide relatif à l'élection des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), publié par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en 2024,

Vu la décision n° 2022-12 AG du 28 février 2022 portant réglementation de la communication en faveur des candidats pendant la période préélectorale des élections des représentants des personnels et des élèves au conseil d'administration, au conseil scientifique et au conseil des formations,

Vu la décision n° 2022-13 AG du 28 février 2022 fixant les modalités générales d'organisation du vote électronique mis en place pour les élections des membres des instances du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu la décision n° 2022-155 AG du 8 septembre 2022 fixant le calendrier général des opérations électorales relatives aux élections des représentants des personnels et des élèves au conseil d'administration au titre de l'année 2022 du 8 septembre 2022,

Vu la note de de l'administratrice générale du 20 novembre 2024 concernant le renouvellement 2025 des représentants des élèves au conseil d'administration,

Vu la décision n° 2025-02 AG portant composition du bureau de vote électronique pour l'élection des représentants des élèves au conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu la liste des candidatures pour l'élection au conseil d'administration programmées les 28 et 29 janvier 2025,

Vu le procès-verbal du scrutin des 28 et 29 janvier 2025 relatif à l'élection du représentant des élèves au conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers (1^{er} tour),

PROCLAME LES RÉSULTATS SUIVANTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE N° 6 DES ÉLÈVES DU CNAM
1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 45
Nombre de votants : 33
Nombre de bulletins blancs : 8
Suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

DUARTE Valentin	suppléante	COSTAGLIOLA Maïlys	25 voix
-----------------	------------	--------------------	---------

Sont élus au premier tour de scrutin :

DUARTE Valentin	suppléante	COSTAGLIOLA Maïlys
-----------------	------------	--------------------

La présente proclamation des résultats fait l'objet au jour de sa signature d'un affichage sur les panneaux administratifs dédiés de l'établissement, situés à l'entrée du 292, rue Saint Martin – 75003 PARIS, ainsi que d'une publication sur le site internet du Cnam.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 30 janvier 2025

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale
et par délégation
Florian CAHAGNE
Directeur général des services

Voies et délais de recours :

Recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE)

La commission de contrôle des opérations électorales connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs et par l'administratrice générale, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin. Ladite commission est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de dix jours.

Le recours doit être adressé à :

**Monsieur le Président de la commission de contrôle des opérations électorales
du Conservatoire national des arts et métiers,
Tribunal administratif de Paris,
7, rue de Jouy,
75181 Paris Cedex 04.**

Recours devant le tribunal administratif

Tout électeur ainsi que l'administratrice générale ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif compétent. Le recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le tribunal administratif de Paris (cf. adresse précitée) doit être saisi au plus tard le sixième jour suivant la décision de la CCOE. Le tribunal administratif statue dans un délai maximum de deux mois.

DÉCISION N° 2025-14 AG

**Proclamant les résultats du premier tour des élections des
représentants des 16 conseils des équipes pédagogiques nationales
du Conservatoire national des arts et métiers**

**L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et
métiers,**

Vu le Code de l'éducation et, notamment, ses articles D. 719-1 à D. 719-40,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu le règlement intérieur du Cnam,

Vu la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet fixe les niveaux de risque inhérents au vote électronique et les exigences techniques requises pour chaque niveau,

Vu le guide relatif à l'élection des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), publié par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en 2024,

Vu la décision n° 2022-12 AG du 28 février 2022 portant réglementation de la communication en faveur des candidats pendant la période préélectorale des élections des représentants des personnels et des élèves au conseil d'administration, au conseil scientifique et au conseil des formations,

Vu la décision n° 2022-13 AG du 28 février 2022 fixant les modalités générales d'organisation du vote électronique mis en place pour les élections des membres des instances du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu la note de de l'administratrice générale du 20 novembre 2024 concernant le renouvellement 2025 des conseils et directions des équipes pédagogiques nationales (EPN),

Vu la décision n° 2024-144 AG portant composition du bureau de vote électronique centralisateur pour les élections des conseils des équipes pédagogiques nationales du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu les listes des candidatures pour les élections des conseils des équipes pédagogiques nationales programmées les 28 et 29 janvier 2025,

Vu les procès-verbaux des scrutins des 28 et 29 janvier 2025 relatifs aux élections des conseils des équipes pédagogiques nationales du Conservatoire national des arts et métiers (1^{er} tour),

PROCLAME LES RÉSULTATS SUIVANTS
(présentation par ordre alphabétique des candidatures) :

EPN01

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

HAVET Jean-Louis	5 voix
LARBI Walid	5 voix
LLUANSI Olivier	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

HAVET Jean-Louis
LARBI Walid
LLUANSI Olivier

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 14

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

DANLOS Amélie	10 voix
DULUC Marie-Christine	8 voix
TITIRLA Magdalini	8 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DANLOS Amélie
DULUC Marie-Christine
TITIRLA Magdalini

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 11

2/43

Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

DESCHAMPS Thibault	3 voix
MORSILI Salah	3 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DESCHAMPS Thibault
MORSILI Salah

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 9
Nombre de votants : 7
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 7
Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

DEBRUYNE Gilles	7 voix
MASAOUDI Said	7 voix
PACAUD Magali	6 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DEBRUYNE Gilles
MASAOUDI Said
PACAUD Magali

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 1
Nombre de votants : 1
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 1
Majorité absolue : 1

a obtenu :

NEDELLEC Morgane	1 voix
------------------	--------

Est élue au premier tour de scrutin :

NEDELLEC Morgane

EPN02

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 2

Nombre de votants : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 2

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

MOREL Laurent 2 voix

VERDUN Jerome 2 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

MOREL Laurent

VERDUN Jerome

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 13

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

FERRÉ Ghyslain 8 voix

NICOLAS Joëlle 10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

FERRÉ Ghyslain

NICOLAS Joëlle

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Les sièges concernés sont vacants sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 15

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

LARGEAU Virginie	13 voix
LESAGE Hélène	13 voix
LOCHET Charles	1 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

LARGEAU Virginie
LESAGE Hélène

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 4

Nombre de votants : 4

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 4

Majorité absolue : 3

a obtenu :

LASSIRE Romuald	4 voix
-----------------	--------

Est élu au premier tour de scrutin :

LASSIRE Romuald

EPN03

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 15

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

BRIAUDEAU Stéphan	6 voix
CHEVALIER Pascal	9 voix
MOZE Mathieu	12 voix
THOMAS Jean-Luc	8 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

CHEVALIER Pascal
MOZE Mathieu
THOMAS Jean-Luc

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 19

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

AHRIZ Iness	13 voix
FOURATI Najla	10 voix
ROSTAING Gilles	10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

AHRIZ Iness
FOURATI Najla
ROSTAING Gilles

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

7/43

Nombre d'électeurs : 9
Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

BARBIER DE PREVILLE Guillaume	0 voix
GERYES Tony	0 voix
ZAKARIA Rostom	3 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

ZAKARIA Rostom

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 20
Nombre de votants : 18
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 17
Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

DUFOUR Xavier	10 voix
DZIRI Ali	14 voix
PIGOT Alexandre	11 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DUFOUR Xavier
DZIRI Ali
PIGOT Alexandre

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Le siège concerné est vacant sur la durée de la mandature.

EPN04

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 9

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

BAVU Éric	6 voix
DELALANDE Stephane	8 voix
LEGAY Antoine	6 voix
MIQUELARD-GARNIER Guillaume	4 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BAVU Éric
DELALANDE Stephane
LEGAY Antoine

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 13

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

ALFEREZ Nicolas	2 voix
DOC Jean-Baptiste	7 voix
HADJEM- HAMOUCHE Zehoua	4 voix
HOAREAU Christophe	7 voix
LAURENT Luc	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DOC Jean-Baptiste
HOAREAU Christophe

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

9/43

**COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 2
Nombre de votants : 2
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 2
Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

BAKHOUCHE Soraya	0 voix
BESTARD Damien	2 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

BESTARD Damien

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 17
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

DEBISSCHOP Alexandre	5 voix
GRANDMONTAGNE Anne	8 voix
GUILLERM Frédéric	8 voix
LANGRENNE Christophe	6 voix
PAUQUET Cécile	10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

GRANDMONTAGNE Anne
GUILLERM Frédéric
PAUQUET Cécile

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

10/43

Nombre d'électeurs : 5
Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

ont obtenu :

AGNERAY Guillaume	1 voix
CHILDES Maxence	0 voix
CONSTANTIN Esteban	2 voix
NGUYEN Stéphanie	0 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

CONSTANTIN Esteban

EPN05

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 16

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

BOUZEFRANE Samia	9 voix
CRUCIANU Michel	10 voix
DU MOUZA Cédric	6 voix
LÉVY Pierre	9 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOUZEFRANE Samia
CRUCIANU Michel
LÉVY Pierre

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 31

Nombre de votants : 20

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

ATIGUI Faten	8 voix
GU Pengwenlong	11 voix
KORNYSHOVA Elena	7 voix
SOUTIL Eric	15 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

GU Pengwenlong
SOUTIL Eric

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

12/43

**COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 15

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

GAVRILOV Philipp	2 voix
MESSAOUDI Saoud	4 voix
MOLLARD Dominique	6 voix
PIOCH Nicolas	5 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

MOLLARD Dominique

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 18

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

CHEVREAU Angélique	7 voix
FROGER Agathe	9 voix
LEPAGE Gilles	12 voix
MMADI Hamida	10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

FROGER Agathe
LEPAGE Gilles
MMADI Hamida

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 41
Nombre de votants : 30
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

ont obtenu :

GUEMDANI Moussa	10 voix
LEGRAND Cédric	2 voix
MARTIN Brieuc	13 voix
SAMOON Inamullah	5 voix

Aucun candidat n'est élu au premier tour de scrutin.

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pouvoir.

EPN06

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 6

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

LATOUCHE Aurélien	4 voix
MORTAZAVI Iraj	5 voix
NIANG Ndèye	4 voix
SAYADI Taraneh	2 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

LATOUCHE Aurélien
MORTAZAVI Iraj
NIANG Ndèye

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 14

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

BOUHADJERA Ferial	7 voix
FIORINI Camilla	3 voix
ORELLANA Jose	7 voix
RUSSOLILLO Giorgio	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOUHADJERA Ferial
ORELLANA Jose
RUSSOLILLO Giorgio

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 3

Nombre de votants : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 2

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

SAIKALI Elie	1 voix
TOUZÉ Rodolphe	2 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

TOUZÉ Rodolphe

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 3

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

GLODKOWSKI-TRUONG Sabine	3 voix
WILK Olivier	3 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

GLODKOWSKI-TRUONG Sabine
WILK Olivier

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 1

Nombre de votants : 1

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 1

16/43

Majorité absolue : 1

a obtenu :

CHEVALLIER Olivier 1 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

CHEVALLIER Olivier

EPN07

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 13
Nombre de votants : 12
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

REMITA Sammy	6 voix
SUAU-PERNET Antonia	5 voix
SYLLA Maité	7 voix
ZNATY Sylvie	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

REMITA Sammy
SYLLA Maité

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 17
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

DAVIDOU Sylvie	7 voix
GOMEZ Catherine	6 voix
HAUQUIER Fanny	7 voix
KHAOULANI Sohayb	9 voix
LECLERC Quentin	2 voix
NOIREL Josselin	5 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

KHAOULANI Sohayb

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

18/43

**COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 4

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

BAHRI Kamel	3 voix
TOPIN Sylvain	1 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

BAHRI Kamel

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 24

Nombre de votants : 20

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

LOUARME Loïc	14 voix
MANGIN Irène	16 voix
NERON Stéphane	17 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

LOUARME Loïc
MANGIN Irène
NERON Stéphane

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Le siège concerné est vacant sur la durée de la mandature.

20/43

EPN08

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

2 sièges à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Les sièges concernés sont vacants sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 9

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 4

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

DONNET Sebastien	4 voix
GREGOIRE Gwendoline	4 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DONNET Sebastien
GREGOIRE Gwendoline

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le ou les siège(s) restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 2

Nombre de votants : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 1

Majorité absolue : 1

A obtenu :

TESAN-ONRUBIA Javier A.	1 voix
-------------------------	--------

Est élu au premier tour de scrutin :

TESAN-ONRUBIA Javier A.

Le second siège demeure vacant sur la mandature.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

2sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 12

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

GAUTIER Nicolas 12 voix

VÉRON Félicie 12 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

GAUTIER Nicolas

VÉRON Félicie

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 2

Nombre de votants : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 0

Majorité absolue : 0

a obtenu :

NEJMANN Jonathan 0 voix

Le candidat n'est pas élu au premier tour de scrutin.

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

EPN09

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 10

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

JEAN Sébastien	9 voix
MARLY Pierre-Grégoire	9 voix
REBIERE Thérèse	9 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

JEAN Sébastien
MARLY Pierre-Grégoire
REBIERE Thérèse

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

DARRIET Elisa	4 voix
DUBRULLE Christel	5 voix
VERYZHENKO LEBOEUF Iryna	4 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

DARRIET Elisa
DUBRULLE Christel
VERYZHENKO LEBOEUF Iryna

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Les sièges concernés sont vacants sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 18

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

BOIZUMEAU Séverine 10 voix

DUPUIS Melinda 10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOIZUMEAU Séverine

DUPUIS Melinda

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 1

Nombre de votants : 1

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 1

Majorité absolue : 1

a obtenu :

SAKSIK Thibault 1 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

SAKSIK Thibault

EPN10

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6
Nombre de votants : 6
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 6
Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

BOISSELIER Patrick	1 voix
CHATELAIN-PONROY Stéphanie	5 voix
LE THEULE Marie-Astrid	5 voix
TONDEUR Hubert	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

CHATELAIN-PONROY Stéphanie
LE THEULE Marie-Astrid
TONDEUR Hubert

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 23
Nombre de votants : 21
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

BLIN Guillaume	8 voix
BUSSY-SOCRATE Hélène	17 voix
DORIOU David	9 voix
LEPERS Xavier	6 voix
SECCIA Michel	9 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

BUSSY-SOCRATE Hélène

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

25/43

**COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 13

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

DE LA BURGADE Emmanuel	2 voix
HANNACH Leïla	1 voix
MOME Pierre-Félix	1 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

DE LA BURGADE Emmanuel

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 52

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

CHARLIER Chantal	19 voix
PIERRE Luckencie	15 voix
SIMOES Angele	14 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

CHARLIER Chantal
PIERRE Luckencie

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

26/43

Nombre d'électeurs : 11

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

a obtenu :

DOGAN Emirhan Kévin	8 voix
KARIM Kaoutar	1 voix
YATTAH Michael	1 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

DOGAN Emirhan Kévin

EPN11

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 3

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

FRÉMONT Antoine	3 voix
GRACEFFA Sandrino	2 voix
RÉAU Bertrand	1 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

FRÉMONT Antoine
GRACEFFA Sandrino

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 4

Nombre de votants : 4

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 4

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

COTTIN-MARX Simon	4 voix
LOISY Marine	4 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

COTTIN-MARX Simon
LOISY Marine

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 11

Nombre de votants : 6

Nombre de bulletins blancs : 0

28/43

Suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 4

A obtenu :

LAUNAY Pierre	3 voix
RIMBERT Gerard	3 voix
ROBERT Christophe	4 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

ROBERT Christophe

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

2sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 7

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

GUERROUJ Inès	5 voix
KALLINI Rose	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

GUERROUJ Inès
KALLINI Rose

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 1

Nombre de votants : 1

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 1

Majorité absolue : 1

a obtenu :

TALAMONA Valérie	1 voix
------------------	--------

Est élue au premier tour de scrutin :

TALAMONA Valérie

30/43

EPN12

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 4

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 4

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

JOVELIN Emmanuel	4 voix
TRANI Jean-Francois	4 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

JOVELIN Emmanuel
TRANI Jean-Francois

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

NARCY Mathieu	4 voix
YATIM Fatima	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

NARCY Mathieu
YATIM Fatima

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 2

Nombre de votants : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 2

Majorité absolue : 2

31/43

Ont obtenu :

GIRARD Johan 2 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

GIRARD Johan

Le second siège demeure vacant sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 5

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

BREUSS Loïc 5 voix

CATARINO RIAUTET Joaninha 5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BREUSS Loïc

CATARINO RIAUTET Joaninha

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 8

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

a obtenu :

MOHAMMEDI Nadia 3 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

MOHAMMEDI Nadia

EPN13

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 12

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

BERNAUD Jean-Luc	5 voix
BOBILLIER CHAUMON Marc- Eric	8 voix
DELGOULET Catherine	9 voix
LIMA Léa	9 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOBILLIER CHAUMON Marc-Eric
DELGOULET Catherine
LIMA Léa

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 21

Nombre de votants : 21

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

BALAS Stéphane	4 voix
EYDOUX Anne	7 voix
MIOSSEC Yvon	7 voix
REBOUL Lucie	10 voix
TERRIOT Katia	10 voix
TOMÁS Jean-Luc	7 voix

Aucun candidat n'est élu au premier tour de scrutin.

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

33/43

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 20
Nombre de votants : 11
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

FLAMARD Laetitia	5 voix
LHOTELLIER Lin	5 voix
TALEB Ali	2 voix

Aucun candidat n'est élu au premier tour de scrutin.

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 23
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

KINZONZI Joyse	9 voix
MOUHOUS Ibrahim	8 voix
PAITA Coline	9 voix
VITALI Marie-Laure	8 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

KINZONZI Joyse
PAITA Coline

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Les sièges concernés sont vacants sur la durée de la mandature.

EPN14

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 5
Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 2
Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

DE LA MARDIÈRE Christophe 2 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

DE LA MARDIÈRE Christophe

Le second siège est vacant sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6
Nombre de votants : 5
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 4
Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

PAINCHAUX Mélanie 4 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

PAINCHAUX Mélanie

Le second siège est vacant sur la durée de la mandature.

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 5
Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

35/43

A obtenu :

LAMAIRE Stéphane	3 voix
MALLE Richard	3 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

LAMAIRE Stéphane
MALLE Richard

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

2sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 10
Nombre de votants : 9
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

BOUCHENOUF Saphia	9 voix
MATEUS Virginia	9 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOUCHENOUF Saphia
MATEUS Virginia

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1siège à pourvoir

Aucune candidature n'a été présentée pour ce collège. Les sièges concernés sont vacants sur la durée de la mandature.

EPN15

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITES

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 7

Nombre de votants : 6

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

BAUMARD Philippe	2 voix
BOURLIATAUX-LAJOINIE Stephane	4 voix
CHARRIÈRE-GRILLON Valérie	5 voix
SCOPSI Claire	5 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BOURLIATAUX-LAJOINIE Stephane
CHARRIÈRE-GRILLON Valérie
SCOPSI Claire

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFERENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE AFFECTES DANS LE SUPERIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 14

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

ARRUABARRENA Béatrice	5 voix
CHAMPEYRACHE Clotilde	3 voix
DUBEY Anne-Sophie	5 voix
POKROVSKY Alexis	6 voix
SHIMADA Sakura	9 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

SHIMADA Sakura

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

37/43

**COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 23

Nombre de votants : 4

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 3

Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

CHARBONNIER Hélène	3 voix
--------------------	--------

Est élue au premier tour de scrutin :

CHARBONNIER Hélène

Le second siège est vacant sur la durée de la mandature.

**COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS,
ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE
SANTE (BIATSS)**

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 32

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

BLAMOUTIER Caroline	15 voix
BONAMY Juliette	8 voix
CARL Alexandra	19 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

BLAMOUTIER Caroline
CARL Alexandra

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour le siège restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 4

Nombre de votants : 3

Nombre de bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 2

38/43

Majorité absolue : 2

a obtenu :

TALLA Alexandre 2 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

TALLA Alexandre

EPN16

COLLÈGE N° 1 DES PROFESSEURS DU CNAM, PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 12

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

DEJOUX Cecile	7 voix
MARINIER Lucie	5 voix
MEDJAD Karim	5 voix
RIVAL Madina	5 voix
ZACKLAD Manuel	1 voix

Est élue au premier tour de scrutin :

DEJOUX Cecile

Le cas échéant, un second tour de scrutin est nécessaire pour les sièges restant à pourvoir.

COLLÈGE N° 2 DES MAITRES DE CONFÉRENCES, PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ AFFECTÉS DANS LE SUPÉRIEUR (PRAG, PRCE, PLP)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 15

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

CONDOMINES Berangere	7 voix
BERTHINIER-PONCET Anne	8 voix
ANBERRÉE Alice	6 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

CONDOMINES Berangere
BERTHINIER-PONCET Anne
ANBERRÉE Alice

COLLÈGE N° 3 DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

40/43

2 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 9
Nombre de votants : 4
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

Ont obtenu :

MONTI TESSIER Régine	3 voix
PACINI Vincent	3 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

MONTI TESSIER Régine
PACINI Vincent

COLLÈGE N° 4 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, OUVRIERS, PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE (BIATSS)

3 sièges à pourvoir

Nombre d'électeurs : 13
Nombre de votants : 11
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

KERBACHE Leïla	11 voix
GERLING Hugo	10 voix
COULIBALY Nadia	10 voix

Sont élus au premier tour de scrutin :

KERBACHE Leïla
GERLING Hugo
COULIBALY Nadia

COLLÈGE N° 5 DES ELEVES OU ANCIENS ELEVES

1 siège à pourvoir

Nombre d'électeurs : 6
Nombre de votants : 4
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 3
Majorité absolue : 2

a obtenu :

YOUMBI Noel Leclerc 3 voix

Est élu au premier tour de scrutin :

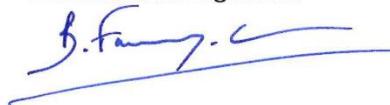
YOUMBI Noel Leclerc

La présente proclamation des résultats fait l'objet au jour de sa signature d'un affichage sur les panneaux administratifs dédiés des EPN, ainsi que d'une publication sur le site intr@cnam.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 30 janvier 2025

L'administratrice générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Faugé', is written over a horizontal blue line.

Voies et délais de recours :

Recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE)

La commission de contrôle des opérations électorales connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs et par l'administratrice générale, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin. Ladite commission est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de dix jours.

Le recours doit être adressé à :

**Monsieur le Président de la commission de contrôle des opérations électorales
du Conservatoire national des arts et métiers,
Tribunal administratif de Paris,
7, rue de Jouy,
75181 Paris Cedex 04.**

Recours devant le tribunal administratif

Tout électeur ainsi que l'administratrice générale ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif compétent. Le recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le tribunal administratif de Paris (cf. adresse précitée) doit être saisi au plus tard le sixième jour suivant la décision de la CCOE. Le tribunal administratif statue dans un délai maximum de deux mois.

Décisions publiées à titre informatif

**Décision n° 2025-01 DIRAR
portant nomination de la directrice régionale par intérim en Hauts-de-France**

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers, notamment son article 26,

Vu le décret n° 89-108 du 20 février 1989 modifié relatif aux centres régionaux du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers et, notamment, son article 1.4.4.,

Vu la convention de création du centre régional du Conservatoire national des arts et métiers en Hauts-de-France, signée entre le Conservatoire national des arts et métiers et l'association de gestion du Cnam Hauts-de-France le 19 décembre 2024,

Vu la décision n° 2023-88 AG du 28 août 2023 portant nomination de la directrice de l'action régionale,

Considérant la vacance des fonctions de directeur régional dans les Hauts-de-France,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité de l'activité du centre Cnam en Hauts-de-France,

décide

Article 1^{er} – Madame Aude BONO-VANDORME est nommée directrice régionale par intérim en Hauts-de-France à compter du 15 janvier 2025 jusqu'à la nomination d'un directeur régional permanent.

Article 2 – Madame Aude BONO-VANDORME exerce cette fonction à hauteur de 50%.

Article 3 – Madame Aude BONO-VANDORME reçoit délégation de signature pour la délivrance des attestations de valeur sur proposition du jury réuni sous la présidence d'un enseignant-chercheur du Cnam et de tout document lié à l'activité pédagogique, sur le périmètre du centre Cnam de rattachement pendant la durée de ses fonctions de directrice régionale par intérim.

Article 4 – La présente décision fait l'objet d'une notification à l'intéressée et d'une publication au recueil des actes administratifs du Conservatoire national des arts et métiers.

Paris, le 28 janvier 2025

L'administratrice générale



Bénédicte Fauvarque-Cosson

Direction

de l'Action Régionale

le cnam

Notification :

Madame Aude BONO-VANDORME

Copie :

Monsieur le président de l'association de gestion du centre Cnam dans les Hauts-de-France

Monsieur l'adjoint de l'administratrice général chargé des territoires et de l'emploi

Monsieur le directeur général des services

Madame la directrice des ressources humaines

Madame la directrice des affaires financières

Madame la directrice nationale des formations

Monsieur le directeur des affaires générales

Madame la cheffe du service des affaires juridiques

2

Conservatoire national

des arts et métiers